

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION  
PUBLIQUE - (N° 2357)

## AMENDEMENT

N ° CL304

présenté par

M. Haury, M. Buchou, Mme Bureau-Bonnard, M. Mis, M. Daniel, Mme Krimi, M. Morenas,  
M. Dombreval, M. Marc Delatte, M. Zulesi et Mme O'Petit

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 29 TER A, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.